

1. LOGICIEL DÉPARTEMENTAL

Constat général

Les communes possédant une aire d'accueil ne sont pas équipées d'un logiciel commun permettant de centraliser les données en lien avec l'aire d'accueil (taux d'occupation des aires, durées de séjours, âge de la population, etc.).

Ainsi, les données récoltées peuvent être approximatives dans la mesure où les communes ne possèdent pas d'outil leur permettant de travailler sur la collecte de telles données (âge des arrivants, composition familiale, dates d'arrivée et de départ).

Objectif général

Obtenir un suivi statistique fiable par l'utilisation d'un logiciel commun à l'ensemble des communes du département possédant une aire

Objectifs opérationnels

- **Légitimer** et ainsi faciliter la demande d'information des gestionnaires aux familles arrivantes
- **Faciliter** le travail de collecte et de saisie des données pour les gestionnaires
- **Connaître** le nombre de places disponibles sur les aires d'accueil du département en temps réel
- **Produire** des éléments statistiques utilisables par l'Observatoire et consultables

sur le site internet du GIP AGV35

- **S'appuyer** sur les expériences des collectivités du département

Modalités de mise en œuvre

Réfléchir au financement et à la mise en œuvre d'un logiciel commun sur l'ensemble des communes du département possédant une aire (à terme 45 communes)

Pilotes

Le GIP AGV35 et les financeurs

Bénéficiaires

L'ensemble des communes du département et les gens du voyage

Territoire visé

Le département d'Ille-et-Vilaine

Partenariat

Les communes et communautés de communes du département possédant une aire d'accueil

Calendrier

3 premières années du schéma pour réfléchir au financement et à la mise en œuvre d'un logiciel commun à l'ensemble des aires d'accueil

NIVEAU DE REALISATION	COMMENTAIRES
action réalisée	<p>La réflexion a aujourd'hui aboutie.</p> <p>- Le logiciel permet d'avoir une vue d'ensemble sur les occupations des terrains du département et donc une connaissance en temps réel des places disponibles.</p> <p>- L'acquisition et le financement du logiciel départemental a été validé par le Conseil d'Administration du GIP AGV35 et intégré au budget prévisionnel de 2014.</p> <p>AGV 35 prend à sa charge la totalité de l'investissement et du fonctionnement et demande une participation aux communes sous forme d'adhésion. Cette adhésion leur donne une voix consultative au Conseil d'Administration. Fougères, Vitré, Chateaubourg, Etelles, Liffré, disposent déjà de l'installation ainsi que Rennes et l'ensemble des terrains de Rennes Métropole.</p>

2. ASSURER L'INFORMATION, LE SOUTIEN ET LA QUALIFICATION DES ACTEURS

Constat général

Les professionnels et les partenaires chargés de l'accompagnement des gens du voyage peuvent méconnaître les codes et les normes propres à la culture des gens du voyage.

Objectif général

Faciliter l'accompagnement global (en terme de scolarisation, d'accompagnement au relogement, à l'insertion sociale et professionnelle et à la santé) des gens du voyage par une meilleure connaissance mutuelle entre les gens du voyage et les professionnels

Objectifs opérationnels

- **Inform** et sensibiliser les partenaires et les professionnels sur les codes et les normes propres à la culture des gens du voyage
- **Apporter** un appui technique aux professionnels et aux partenaires du département sur l'accompagnement des familles

Modalités de mise en œuvre

- **Organiser** des réunions d'information pour les professionnels en lien avec les gens du voyage, mais aussi auprès des gens du voyage sur les spécificités liées aux structures administratives et d'accueil et aux institutions

- **Communiquer** sur les formations possibles

- **Organiser et mettre en place** des groupes de travail et/ou des commissions sur les différentes thématiques (santé, habitat...)

- **Développer** le réseau et le partenariat afin de faciliter la communication et la mutualisation des expériences entre acteurs

- **Identifier** des professionnels référents dans les institutions et les administrations en lien avec les gens du voyage, et définir leur rôle

- **Utiliser** et diffuser les outils d'information existants par le biais des référents

- **Prendre en compte** la demande des gens du voyage, en retraçant l'ensemble des institutions où les gens du voyage ont rencontré des difficultés

- **Proposer** des formations ou de l'information en particulier aux institutions peu identifiées par les gens du voyage, et/ou ayant rencontré des difficultés sur l'accueil et l'accompagnement du public

	NIVEAU DE REALISATION	COMMENTAIRES
- Organiser des réunions d'information pour les professionnels en lien avec les gens du voyage, mais aussi auprès des gens du voyage sur les spécificités liées aux structures administratives et d'accueil et aux institutions	action partiellement réalisée	L'ensemble des actions d'information mises en place sont détaillées dans les fiches thématiques.
- Communiquer sur les formations possibles	action réalisée	Dans le cadre de la présentation du schéma et des interventions du Gip Agv35, les partenaires sont informés des formations existantes
- Organiser et mettre en place des groupes de travail et/ou des commissions sur les différentes thématiques (santé, habitat...)	action réalisée	Des groupes de travail et comités techniques ont été organisés dans le cadre des projets sociaux. Régulièrement des Commissions sont organisées (Habitat, scolarité, etc.)
- Développer le réseau et le partenariat afin de faciliter la communication et la mutualisation des expériences entre acteurs	action partiellement réalisée	
- Identifier des professionnels référents dans les institutions et les administrations en lien avec les gens du voyage, et définir leur rôle	action partiellement réalisée	Les institutions ont identifié des professionnels référents sur la question « gens du voyage ». Le rôle de ces référents n'est pas toujours bien défini, et lorsqu'il l'est ne fonctionne pas toujours.
- Utiliser et diffuser les outils d'information existants par le biais des référents	action partiellement réalisée	
- Prendre en compte la demande des gens du voyage, en retraçant l'ensemble des institutions où les gens du voyage ont rencontré des difficultés	action non réalisée	
- Proposer des formations ou de l'information en particulier aux institutions peu identifiées par les gens du voyage, et/ou ayant rencontré des difficultés sur l'accueil et l'accompagnement du public	action non réalisée	

Pilote

Le GIP AGV35

Bénéficiaires

Les professionnels et les partenaires en lien avec l'accompagnement des gens du voyage, et à long terme les gens du voyage

Territoire visé

Le département d'Ille-et-Vilaine

Partenariat

L'ensemble des partenaires qui travaillent à l'accueil et/ou l'accompagnement des gens du voyage

Calendrier

La durée du schéma : 2012-2017

3. LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME

Constat général

Beaucoup de gens du voyage sont illettrés ou analphabètes.

Objectif général

Améliorer les capacités des gens du voyage en lecture et en écriture

Objectifs opérationnels

- **Développer** l'accompagnement des enfants et des adolescents scolarisés
- **Développer** l'accompagnement des adultes de plus de 16 ans

Modalités de mise en œuvre

	NIVEAU DE REALISATION	COMMENTAIRES
- Inform er les gens du voyage et les partenaires sur les programmes existants	action réalisée	
- Développer un programme spécifique à l'échelle du département afin de promouvoir la lutte contre l'illettrisme, en développant des partenariats avec les actions existantes, et des passerelles avec les centres de formation	action réalisée	Le diagnostic « illettrisme chez les gens du voyage » est aujourd'hui finalisé et sera bientôt consultable. Le comité de pilotage (GIP AGV, CLPS, Mission Locale de Rennes, UDAF, Conseil Général, Centre Social « Ty Blosne, la DDCSPP, les Association « Livre et lecture en Bretagne » et « Bibliopass ») s'est réuni 3 fois en 2014. Lors du dernier COPIL, il a été décidé qu'AGV35 organiserait une rencontre début mai 2015 afin de faire le point sur la diffusion du diagnostic et la mobilisation des acteurs.
- Communiquer auprès des gens du voyage sur les acteurs de la lutte contre l'illettrisme	action réalisée	AGV35 rencontrera la chargée de mission illettrisme pour la Région Bretagne nouvellement désignée. La DDCSPP interrogera les possibilités de portage par l'institution de la problématique de l'illettrisme à l'échelle du département
- Identifier les interlocuteurs principaux (CCAS, agences territoriales)	action réalisée	
- Avoir des relais d'information, mettre en place un réseau d'information	action réalisée	

Pilote

Le GIP AGV35

Bénéficiaires

Les gens du voyage

Territoire visé

Le département d'Ille-et-Vilaine

Partenariat

Le CLPS, les organismes de formation, les ALI, le Conseil général, le Conseil régional, l'État, l'Europe, la DIRRECTE

Calendrier

La durée du schéma : 2012-2017

METTRE EN PLACE DES PROJETS SOCIAUX

Constat général

Les projets sociaux des aires d'accueil se sont développés dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental. En Ile-et-Vilaine, à partir de 2005, il a été proposé une politique volontariste d'implication des collectivités compétentes dans la mise en œuvre d'un projet social en lien avec la gestion et le fonctionnement des aires d'accueil.

Objectifs généraux

- **Organiser** la gestion des aires d'accueil en s'appuyant sur un réseau de partenaires et sur une coordination locale
- **Connaître** les demandes des familles et repérer les besoins
- **Favoriser** l'accès aux services de droit commun
- **Faciliter** l'intégration des familles dans l'environnement local
- **S'appuyer** sur toute action spécifique ou passerelle qui facilite cette ouverture
- **Développer** l'information à diffuser aux usagers du terrain
- **Proposer** toute action permettant une meilleure connaissance des gens du voyage et la rencontre entre les familles séjournant sur les terrains et les habitants

Modalités de mise en œuvre

	NIVEAU DE REALISATION	COMMENTAIRES
- Mettre en place des comités techniques (ou comités de pilotage) : instance partenariale de suivi des aires d'accueil aménagées pour les gens du voyage	action partiellement réalisée	Se référer à la fiche « Fiche Projets Sociaux »
- Réunir régulièrement l'ensemble des partenaires concernés : élus, équipes enseignantes, travailleurs sociaux, animateurs loisirs jeunesse, responsables associatifs, riverains, gens du voyage... et développer une réflexion collective sur les moyens à mettre en œuvre pour organiser l'accueil des gens du voyage et les informer des différents services		
- Coordonner et évaluer la mise en œuvre du projet social : Il est préconisé que les comités techniques se réunissent au moins une fois par an pour établir un bilan du fonctionnement de l'aire et des actions menées. D'autres niveaux de coordination, ou groupes de travail peuvent être organisés pour des raisons d'efficacité, de réactivité, ou de confidentialité.		

Pilotes

- **Projets sociaux Rennes** : Pilotage, animation et coordination : GIP AGV35
- **Projets sociaux Rennes Métropole** : Co pilotage Rennes Métropole / GIP AGV35
Co animation collectivité / GIP AGV35
- **Projets sociaux département** : Collectivités compétentes accompagnées si elles le souhaitent par le GIP AGV35

Bénéficiaires

- Usagers des aires d'accueil
- Collectivités et partenariat local

Territoire visé

Territoire départemental en particulier où sont implantées les aires d'accueil

Partenariat

Tous les acteurs locaux concernés par l'accueil des gens du voyage

Calendrier

Les projets sociaux sont développés généralement en parallèle de la création d'une aire d'accueil. Sur Rennes Métropole (pour des raisons historiques) les projets sociaux seront mis en œuvre progressivement jusqu'en 2013.

5. ÉLABORER UNE CHARTE

Constat général

Les différences en terme de modalités de gestion (accueil, durée de séjour, tarifs, etc.) pratiquées sur les aires d'accueil peuvent compliquer la gestion des aires.

Objectif général

Tendre vers une réduction des écarts en terme de pratiques de gestion sur les aires d'accueil, afin de se rapprocher d'une harmonisation de l'accueil des gens du voyage sur le département

Objectif opérationnel

Travailler sur l'élaboration d'une charte départementale qui permettrait de créer les conditions d'un accueil de qualité et de favoriser l'intégration des aires d'accueil à la vie de la commune

Modalités de mise en œuvre

Conceptualiser des réunions avec les membres du Comité de pilotage

NIVEAU DE REALISATION	COMMENTAIRES
action non réalisée	

Pilote

Le Comité de pilotage du schéma

Bénéficiaires

Les collectivités

Territoire visé

Le département d'Ille-et-Vilaine

Partenariat

les collectivités, les institutions et les administrations représentées au sein du Comité de pilotage

Calendrier

3 premières années du schéma consacrées à la réflexion et à la réalisation d'une charte

35. OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL GENS DU VOYAGE

Constat général

Une nécessité d'obtenir des données qualitatives et quantitatives afin de mieux connaître les populations, pour orienter et évaluer les politiques et les actions mises en œuvre

Objectif général

Permettre une meilleure connaissance des populations et de leurs déplacements afin d'aider à la décision et guider les orientations stratégiques de la coordination départementale

Objectifs opérationnels

- **Construire** une connaissance qualitative permettant d'identifier les processus de mutation en œuvre au sein de cette population plurielle : habitat, stationnement, scolarité, santé, insertion sociale et professionnelle. Ceci afin de mieux connaître les nouveaux enjeux, appréhender les nouveaux besoins de ces populations afin d'évaluer et d'orienter les politiques et les actions mises en œuvre
- **Obtenir** des données quantitatives sur le suivi d'occupation des aires, les durées de séjour, le nombre d'enfants scolarisés, etc.

Modalités de mise en œuvre

	NIVEAU DE REALISATION	COMMENTAIRES
- Le Comité de pilotage du schéma arbitrera les commandes d'études chaque année.	action partiellement Réalisée	Une étude en cours sur 2014 : « les familles du voyage et l'habitat » s'interroge sur les besoins des familles en relogement et l'offre disponible.
- L'AUDIAR travaillera conjointement avec les services du GIP AGV35 sur la réalisation des études et des bilans commandés par le Comité de pilotage.		
- Réalisation d'études ponctuelles visant à mieux connaître les besoins des gens du voyage		
- Travailler sur la réalisation de bilans réguliers en lien avec l'habitat, la scolarisation, la santé, l'insertion sociale et professionnelle	action non réalisée	Compte tenu des différences et des spécificités des territoires, l'action est difficile à mettre en œuvre.
- Construction et alimentation d'un tableau de bord départemental en lien avec les observatoires intercommunaux		
- Les études et les bilans seront présentés en Commission consultative chaque année.	action réalisée	Les études sont présentées en Commission Consultative et/ou en Comité de Pilotage.

Pilote

Le Comité de pilotage du schéma (financement Conseil général et Rennes Métropole)

Bénéficiaires

Les élus, les partenaires, les professionnels en lien avec les gens du voyage et à long terme les gens du voyage

Territoire visé

Le département d'Ille-et-Vilaine

Partenariat

Le GIP AGV35, la CAF

Calendrier

La durée du schéma : 2012-2017